

Deux bébés cygnes et leur mère tués par un chien

Vendredi dernier, une dame promenait son chien dans le parc de la Boverie à Liège.

Le chien n'était pas tenu en laisse et il s'en est pris à deux bébés cygnes et à leur maman qu'il a tués !

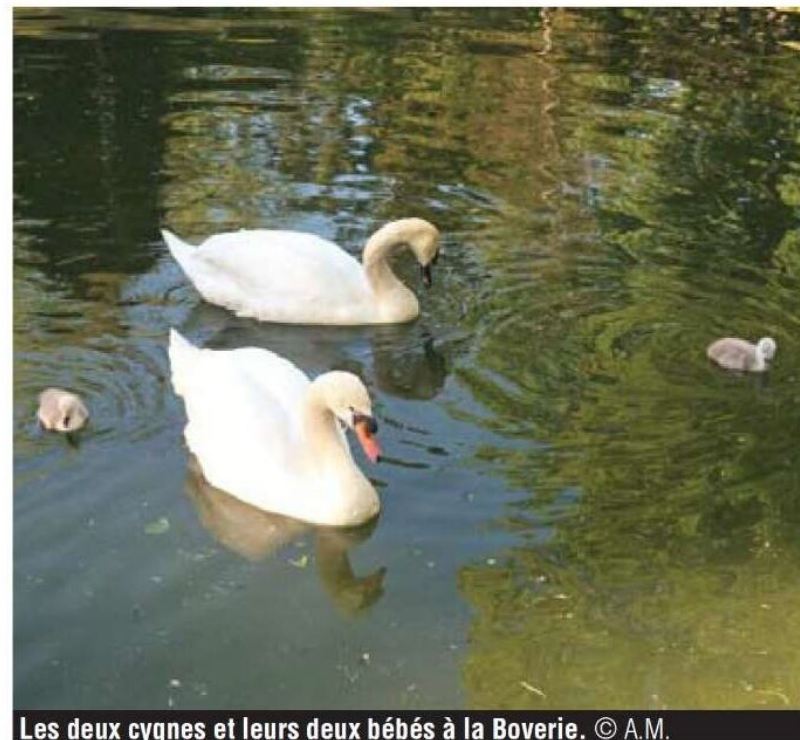
« Les faits se sont déroulés une demi-heure avant mon passage bi-mensuel dans le parc de la Boverie. Cela faisait des années que l'on n'avait plus eu d'œufs qui avaient éclos. Cette fois-ci, c'était la bonne mais ils n'ont pas vécu

un mois à cause de ce chien. Une enquête est en cours pour tenter de retrouver sa propriétaire », précise Philippe Schutters, le vétérinaire communal. C'est le libraire qui habite en face du parc de la Boverie, Alexandre Melnik, qui a donné l'alerte.

« J'habite ici depuis 2002. Je tiens la librairie du Parc avec ma femme et nous allons nous promener chaque soir dans le parc. Nous avons eu la joie de voir enfin deux petits cygnes cette année mais malheureusement ils ont déjà disparu, tués par un chien ! Le papa qui nageait dans l'étang se retrouve tout seul », dénonce Alexandre, d'origine russe, Docteur en sciences géographiques.

« Le cygne est devenu dépressif », confirme Philippe Schutters.

« Ce drame n'est pas un cas isolé. Il y a quelques jours, un autre chien chassait un lapin et l'a poussé dans l'eau. Le lapin s'est noyé ! J'ai donc écrit à l'échevine



Les deux cygnes et leurs deux bébés à la Boverie. © A.M.

Christine Defraigne », indique Alexandre qui a déjà organisé une première réunion avec les riverains dans sa librairie pour la protection des animaux du parc.

« Être propriétaire d'un chien, cela implique une responsabilité des dommages causés comme le stipule l'article 1385 du code civil », rappelle Christine Defraigne, échevine du Bien-Être animal.

« Il faut respecter les règlements de police et tenir son chien en laisse, y compris pour certaines races avec une muselière. Et il

ne faut surtout pas nourrir les animaux », rappellent sans cesse Christine Defraigne et Philippe Schutters.

« Le parc canin est en cours de construction. Les travaux devaient débuter le 16 mars dernier mais ils ont été reportés suite au coronavirus. En attendant, il y a des patrouilles de police dans les parcs. Il faut respecter les espaces publics et le vivre ensemble », insiste l'échevine.

« Et nous allons passer à la phase répressive », annonce Philippe Schutters. ●

MARC GÉRARDY

Il faut sans cesse rappeler qu'il faut tenir son chien en laisse et qu'il ne faut absolument pas nourrir les animaux dans le parc de la Boverie à Liège.